UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ARCHIVES

DOCUMENT UNIQUE
doit être consulté sur place

Vol. V, no 11, 20 novembre 1978 Université du Québec à Montréal

l'uqam

Formation des maîtres: virage nécessaire?

«Il existe au sein de l'institution un concensus implicite sur l'état du dossier de la formation des maîtres à l'UQAM à savoir l'absence d'un plan directeur régissant les initiatives multiformes des divers secteurs académiques de l'institution.

«...au niveau du vécu quotidien, les instances législatives et exécutives, les familles, les départements et les modules administrent avec un sentiment constant d'ambiguïté ce qui favorise une tendance à la protection du territoire juridictionnel entre les groupes et la suspicion vis-à-vis les compétiteurs réels ou imaginaires.

«...la formation des maîtres à l'UQAM est reliée en presque exclusivité à la programmation de premier cycle sans référence aux autres niveaux d'activités, 2e et 3e cycles, recherche et services à la collectivité.

«...l'absence d'un projet institutionnel fait ressortir de façon alarmante des pressions extérieures de plus en plus insistantes: ministère de l'Education, C.E.Q., commissions scolaires, etc. De là, à craindre une perte totale d'autonomie, il n'y a qu'un pas et plusieurs le franchissent».

Voilà quelques éléments importants qui ressortent des rencontres exploratoires du Comité sur l'orientation de la formation des maîtres avec de nombreux intervenants dans le dossier: doyens, vice-doyens, directeurs de départements, de modules, professeurs et membres de comités ayant précédemment étudié la question.

Suite à ces rencontres et après une étude attentive des documents internes et externes, le comité qui a commencé ses travaux en janvier 78, prépare actuellement son rapport. «Qui sera, de l'avis du président, M. Jean-Claude Mongeau, un instrument de travail permettant à la Commission des études d'élaborer avec la participation de la communauté un projet global de formation et de perfectionnement des maîtres».

Le plan de rédaction du rapport comporte, ainsi que le souligne M. Mongeau, une option stratégique qui vise à l'intégration de la formation des maîtres au sein du contexte universitaire.

Entrevoyant que l'option de l'Université «doit s'inscrire dans l'ensemble des paramètres régissant les activités d'enseignement, de recherches et de services à la collectivité dans le sens d'une université à vocation entière, le comité note qu'il serait plus juste, alors, de parler d'un dossier «éducation», plutôt que d'un dossier «formation des maîtres». Cette question sera au coeur du premier chapitre du rapport qui traitera de l'état de la problématique éducation et formation des maîtres au Québec.

Un deuxième chapitre examinera les logiques de fonctionne-

[la suite en page 2]

Le président de l'U.Q., M. Gilles Boulet, à l'UQAM

«Pas de réseau universitaire unique»

«Le dossier Phase II reste ouvert»

«Un Réseau plus large, par exemple des universités francophones, ou de toutes les universités au Québec, est-ce souhaitable? Je n'en suis pas sûr! Car si les problèmes discutés à l'UQAM sont, sous certains aspects, plus aigus, plus intenses que dans d'autres constituantes, ils se ressemblent d'une institution à l'autre. Fondamentalement, nous vivons une problématique d'ensemble. Notre Réseau se distingue très nettement des autres universités. Quand nous serons plus forts, mieux articulés, peut-être... Mieux vaut rester entre nous actuellement. S'allier à d'autres dans un réseau élargi, c'est risquer l'aventure du pot de fer et du pot de terre.»

C'est ainsi qu'au terme d'une tournée de deux jours à l'UQAM, le président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, accordant une entrevue de toute dernière heure, disait non à un réseau universitaire unique, suggéré par l'UQAM comme soiution au financement des universités périphériques.

Quant à la péréquation, M. Boulet commente laconiquement: «J'ai une conscience aiguë des problèmes. Ce n'est pas facile! Des réponses, je n'en ai pas dans l'immédiat. Mais j'en chercherai!»

Le financement à 25% des clientèles additionnelles (au lieu de 50%) de l'UQAM: «Soyons honnêtes! Le ministère de l'Education n'a pas encore adopté cette mesure. L'Université du Québec à Montréal est une institution jeune. Mais elle a fait ses preuves, elle a des acquis; on les lui reconnaît. Avec un taux de croissance de 15%, l'UQAM est en période d'essor marqué. Par ailleurs, vos besoins financiers sont criants, je le sais. Je l'ai constaté sur place. Le Siège social a déjà fait de nombreuses représentations auprès du gouvernement. Les fonctionnaires comprennent la situation et veulent trouver une solution.

«Dans la même perspective, le gouvernement, par des restrictions budgétaires, a été amené à diminuer sensiblement les constructions universitaires en s'appuyant sur un plafonnement estimé des populations dans les universités. Mais est-il certain qu'il y aura plafond? Si on considère les taux d'accroissement des clientèles étudiantes au sein du Réseau — par exemple, 18% à Chicoutimi, 15% à l'UQAM et 11% pour l'ensemble UQ — on est loin du plafonnement. L'évolution prévue des populations uni-

[la suite en page 4]

Visite du Conseil de recherche en sciences humaines

Le Conseil de recherche en sciences humaines sera en visite à l'UQAM le 23 novembre prochain. Une séance d'information générale se tiendra l'avant-midi, suivie l'après-midi de rencontres avec les équipes de recherche intéressées. Les discussions porteront sur les différents programmes en vigueur, leurs orientations, les problèmes rencontrés dans le passé pour l'obtention de subventions, etc. L'objectif de la journée est d'animer le secteur des sciences humaines au chapitre de la recherche.

Le déficit d'exercice ramené à $1,3 million

La «mise au point» sur le budget de fonctionnement 1978-79 que vient d'entériner le conseil d'administration de l'UQAM prévoit un déficit d'exercice de $1.3 million pour l'année en cours. On se souvient que l'adoption d'un premier budget déficitaire de $2.4 millions, daté du 29 mai 1978, a été différée par l'Assemblée des gouverneurs de l'U.Q.: l'Université du Québec à Montréal fut alors invitée à ajuster ses dépenses à la subvention de fonctionnement qui lui était attribuée.

Annoncées par le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. Jean Brunet, les récentes précisions apportées sur le budget prévoient une réduction de moitié du déficit initial. Comment pareil tour de force a-t-il été rendu possible? Par l'augmentation des effectifs étudiants à la session d'été 1978, explique ce dernier: plus $1 million de revenus supplémentaires. Mais aussi, grâce à certains revenus extraordinaires non escomptés: $312 000 de subventions pour l'entretien des nouveaux espaces (nouvelle norme gouvernementale) et $352 000 de l'U.Q. tirés d'une réserve non distribuée (montant non récurrent).

M. Brunet précise que ces ajustements au budget de fonctionnement 1978-79 serviront de point de départ à la révision statutaire du budget, prévue en décembre prochain; celle-ci doit en outre tenir compte des clientèles réalisées, de la Revue de programme du MEQ, etc.

Sauf imprévu, le déficit accumulé de l'institution, présentement de l'ordre de $2.2 millions, sera d'environ $3.5 millions au 31 mai 1979. L'Assemblée des gouverneurs se prononcera sur le budget modifié de l'UQAM le 22 novembre prochain.

C.G.

Comité exécutif

A la réunion du 7 novembre dernier, le Comité exécutif de l'UQAM a:

- adopté une politique d'utilisation de l'auditorium Lafontaine;
- recommandé la nomination de M. Guy Avon pour siéger au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) Laurentides-Lanaudière;
- autorisé la signature d'un contrat avec le ministère de l'Education du Québec, en vertu duquel il sera versé une somme de $53 155 à l'UQAM pour l'exécution de la première de deux phases devant mener à la production de six films sur l'écologie. Cet accord a été réalisé grâce à l'intervention de M. Pierre Dansereau, chercheur émérite et professeur à l'UQAM.

Commission des études

Lors de l'assemblée régulière du 14 novembre, les membres de la commission des études ont:

- certifié la diplomation de 109 étudiants au premier cycle et de 7 étudiants au deuxième cycle;
- recommandé au conseil d'administration la nomination de M. Denis Savard au poste de vice-doyen de la famille des sciences humaines, et de Mme Hélène Paul au poste de directeur du module de musique;
- nommé M. Jean-Paul Lafrance membre de la sous-commission du premier cycle et MM. Guy Labelle et Noël Audet membres de la sous-commission des études avancées et de la recherche;
- formalisé la création d'un comité des usagers pour chacun des services suivants: bibliothèques, audio-visuel et informatique;
- adopté la modification du programme de maîtrise en études littéraires;
- recommandé au conseil d'administration d'adopter les politiques d'admission, de contingentement et de sélection aux programmes d'études avancées pour 1979-80;
- recommandé au conseil d'administration d'adopter le projet de politique générale de répartition des postes de professeurs 1979-80, et la politique de critères d'embauche 1979-80;
- discuté du rattachement du baccalauréat en biochimie;
- adopté l'appellation officielle des nouveaux modules (créés en juin 1978) responsables des programmes de certificats;
- adopté des modifications aux brochures «Accueil 81» et «Accueil 82» relatives aux programmes de la famille des sciences administratives et économiques;
- approuvé le projet d'échéancier établi pour la préparation du plan triennal de l'UQAM;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du programme de travail du Bureau de recherche institutionnelle établi pour la période allant du mois de novembre 1978 au mois de mai 1979;
- confié au Bureau de recherche institutionnelle une étude sur les conséquences pour l'Université d'un enseignement étalé sur trois sessions.

Formation des maîtres [suite de la page 1]

ment découlant du mode historique d'implication de l'UQAM dans le dossier éducation par les programmations actuelles et l'affectation des ressources consenties.

Dans un troisième chapitre, le comité entend faire un certain nombre de propositions («pas à la manière de Dieu le Père, mais plutôt en indiquant les voies possibles permettant un mouvement cohérent, intelligent, collectif»).

Les recommandations, à court terme, veulent sensibiliser les instances législatives et exécutives à l'importance d'une option institutionnelle, d'un plan directeur devant régir les initiatives particulières et d'un procédurier déterminant les modalités d'une incitation systématique à la participation collective des interlocuteurs.

A moyen terme, les recommandations s'inspirent «de la nécessité d'identifier les moyens instrumentaux de gestion permettant d'inscrire le fonctionnement institutionnel dans une perspective d'adaptation évolutive et d'économie dans la dépense d'énergies.

Et à long terme, c'est à la définition d'une politique institutionnelle dans un dossier éducation que renvoie le rapport.

M. Jean-Claude Mongeau

M. Mongeau insiste sur le fait que le rapport du comité sur l'orientation de la formation des maîtres n'est que préliminaire. Il sera présenté en janvier à la commission des études et aux personnes déjà interviewées au cours de la recherche.

Un second rapport, final celui-là, sera déposé à la commission des études en mai 79.

Hélène Sabourin

Composition du comité

Le comité sur l'orientation de la formation des maîtres se compose actuellement de M. Jean-claude Mongeau du département de psychologie, président, de Mme Hélène Kayler du département de mathématiques, de M. André Vidricaire du département de philosophie. Un quatrième membre (professeur du département des sciences de l'éducation démissionnait il y a quelques mois). A sa dernière assemblée (14 novembre), la commission des études a résolu que dans les circonstances, et pour ne pas retarder les travaux du comité, elle autorisait le dit comité, tel que constitué, à poursuivre son travail, ceci après qu'elle eut pris connaissance des difficultés qu'avait le comité à s'assurer les services d'un professeur (4e membre).

La sous-commission des ressources: un bon démarrage

Se disant très satisfait de la première réunion de la sous-commission des ressources tenue le 27 octobre dernier, M. Claude Corbo, doyen de la gestion des ressources, estime que la création de cette instance améliorera sans aucun doute le fonctionnement du décanat.

Outre le doyen, le doyen ajoint, un représentant du vice-rectorat aux communications et un représentant du vice-rectorat à l'administration et aux finances, dix professeurs ont été nommés membres: six recommandés par les comités de secteur, un représentant des centres de recherche ainsi que les trois professeurs présidents des comités des usagers de la bibliothèque, de l'audio-visuel et de l'informatique.

Bien qu'une période de rodage et de familiarisation avec les dossiers techniques s'impose, M. Corbo est d'avis que l'apport des professeurs à la sous-commission sera d'une importance capitale.

«Tous les professeurs qui y siègent, note-t-il, ont une grande expérience de l'Université. De plus, leur regard n'est pas affadi par la routine ni par les préjugés bureaucratiques. Dès la première rencontre, ils ont posé des questions fondamentales que nous avons tendance à oublier du fond de nos bureaux. Par ailleurs, les deux membres des vice-rectorats et nous, du décanat, baignons littéralement dans les dossiers et sommes toujours aux prises avec les contraintes. Cela peut faire un heureux équilibre.»

Trois comités permanents de la sous-commission ont déjà vu le jour. Ces groupes de travail effectuent les études préparatoires aux travaux de la sous-commission. L'un d'eux, présidé par le doyen, doit élaborer les politiques générales qui découlent de la convention collective: critères d'embauche et de promotion, congés de perfectionnement et sabbatiques, répartition des postes de professeurs et des autres postes d'enseignement, etc.

Les deux autres comités, dirigés par M. Pierre Leahey, doyen adjoint, sont d'une part le comité des «enveloppes budgétaires» (appellation temporaire) et d'autre part, le comité de la programmation. Le premier étudie les opérations annuelles de répartition des budgets alloués au secteur enseignement-recherche, alors que le second doit formuler des avis quant à l'impact sur les ressources des créations ou modifications de programme.

Selon M. Corbo, trois principaux dossiers retiendront l'attention de la sous-commission cette année: le budget d'investissement, le budget des auxiliaires d'enseignement et une formule de calcul pour la répartition des postes de professeurs. En séance, les membres ont souligné une autre question prioritaire: la bibliothèque.

Allant dans le sens du principe réaffirmé dans tous les documents de l'Université ces dernières années: la primauté des instances législatives sur les fonctions exécutives, le mandat donné à la sous-commission des ressources par la commission des études est très vaste.

«C'est à l'usage, précise M. Corbo, que nous en saisirons l'ampleur et les limites.» Le premier mandat de la sous-commission prenant fin le 15 novembre 1979, M. Corbo est prêt à parier que, même si certains éléments pourront être révisés, son existence même ne sera pas remise en cause.

Denise Neveu

Conférence de M. Gilles Marsolais

Le département de théâtre en collaboration avec la Ligue des enseignants d'art dramatique présente une conférence de M. Gilles Marsolais, le **vendredi 24 novembre** prochain. M. Marsolais est directeur du conservatoire d'art dramatique du Québec et membre de la commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Canada. M. Marsolais nous entretiendra sur l'enseignement du théâtre au Québec. La conférence aura lieu à l'atelier Brecht, 353 est rue Sainte-Catherine.

lettres à l'uqam

Aux «contestataires» d'arts plastiques

C'est une chose, je pense, que d'afficher une lettre de contestation à la porte de la Galerie UQAM et c'en est une toute autre que de la communiquer au Journal sans compenser pour l'absence du référant... en l'occurence «l'exposition» elle-même.

Je voudrais m'adresser ici uniquement à votre jugement du «manque de préparation et (de la) pauvreté de la production» et non pas aux politiques de la Galerie.

Je pense que ce jugement est un peu hâtif, certainement mal informé, et évidemment issu du point de vue «ARTS». En effet, pour autant qu'une oeuvre d'art constitue une «affirmation» complète, on l'exposera de manière à ce que le message puisse trouver son ampleur dans l'esprit du spectateur... se référant généralement à un sens profond et subjectif de l'expérience de l'oeuvre et, par extension, à l'expérience de soi. On exposera rarement, je pense, les étapes préliminaires d'une oeuvre et ses études exploratoires.

Ce qui distingue, à mon avis, le design de l'art c'est justement que le processus de découverte d'un phénomène visuel peut être l'occasion d'une communication (par opposition à exposition)... l'objectif n'étant pas d'investir le subjectif de l'observateur mais de rejoindre sa capacité d'imagination et de projection de l'information présentée.

Je pense que le terme «exposition» s'applique mal aux intentions de MM. Macot... il s'agissait là d'une communication qui avait besoin d'un espace plus grand que celui qu'on trouve entre les couvertures d'une revue, et **essentiellement** différent de celui d'une exposition d'oeuvres d'art.

Je pense aussi que l'événement aurait été reçu avec plus de sensibilité si les possibilités des phénomènes visuels démontrés avaient été mieux explicitées par MM. Macot pour en informer le spectateur non averti.

Ceci dit, je vous invite à visiter les ateliers de vos cousins en design, à partager leurs méthodes de préparation et de production... comme le proverbe le dit si bien, ne vaudrait-il pas mieux «laver son linge en famille»?

Maurice Amiel
Directeur
Département de Design

Position du conseil du module d'arts plastiques

Suite à la controverse autour de l'exposition «Macot présentent» à la Galerie UQAM, le conseil de module d'arts plastique tient à rendre publiques les recommandations suivantes, adoptées lors d'une récente assemblée:

- «Etant désireux d'affirmer le maintien du droit de «libre expression de chacun», le Conseil du module d'arts plastiques regrette le fait qu'il y ait eu invasion par un groupe d'étudiants d'arts plastiques de l'espace alloué à l'exposant de la dernière exposition de la Galerie UQAM» (adoptée à la majorité).
- «Attendu que la Galerie UQAM fait partie des activités universitaires;
- «Attendu que le module d'arts plastiques est le premier intéressé au fonctionnement de la Galerie;
- «Attendu que le rôle prioritaire de la Galerie UQAM est de desservir la communauté universitaire;
- Il est proposé qu'une représentation étudiante équitable siège au comité des expositions de la Galerie». (adoptée à l'unanimité).

Le problème de le classe I

Le 17 novembre 78

M. Guy Goulet,
Directeur intérimaire
du service du personnel

Monsieur,

Les employés des secteurs technique et professionnel de l'UQAM dénoncent votre point de vue exprimé dans le journal **l'uqam** du 6 novembre 1978 concernant la classe 1.

Contrairement à votre opinion, les comités conjoints fonctionnent très bien dans les secteurs public et universitaire (U. de M. et Laval). D'ailleurs, le comité conjoint est prévu dans l'actuelle convention, clause 1.4 (annexe F-2).

Le Conseil d'administration nous a transmis la «fameuse» grille d'évaluation. Celle-ci outrepasse les critères établis dans l'article 3.2.02 (annexe G-1) et est loin de respecter les normes d'évaluation enseignées à l'Université.

Vous affirmez que «préciser, c'est limiter (...) dans une convention (...) cela pose de nouvelles contraintes». Cette interprétation est la source même de la frustration des employés concernés.

Nous voulons connaître les facteurs individuels qui ont servi à l'évaluation, de même que la teneur du dossier soumis au «tribunal suprême». Dans tout système de notation valable, l'employé est informé des inscriptions à son dossier.

Vous niez que le supérieur immédiat demeure le mieux placé pour juger de la compétence de l'un de ses employés... Dans certaines sphères d'activités, nous ne croyons pas que le comité de promotion puisse s'en remettre à sa propre compétence pour juger équitablement les candidats.

Nos meilleurs voeux accompagnent votre départ et nous souhaitons que vos «précisions» seront plus valables dans la gestion des finances.

Nous espérons que votre remplaçant saura «préciser» c'est-à-dire éclaircir, distinguer... poser les règles, interpréter les clauses de la convention en en respectant l'esprit.

Les comités de catégorisation
des secteurs technique
et professionnel

P.S. Nous attendons toujours une réponse aux demandes de révision promises pour septembre.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'uqam
volume V, numéro 11
20 novembre 1978

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
1199 rue de Bleury, Montréal
téléphone: 282-7040

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin
photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: deuxième semestre 1978
Bibliothèque nationale du Québec

En français écrit, chacun son chemin

Une enquête menée le printemps dernier a permis de tracer le profil de la clientèle étudiante du programme de certificat en français écrit: cette clientèle se recrute en majorité chez les femmes dans la trentaine, secrétaires ou l'ayant été, possédant une dizaine d'années d'expérience sur le marché du travail après avoir complété des études secondaires. Pour plusieurs des 44 répondants, c'est un premier accès à l'Université.

La plupart des personnes inscrites au certificat veulent apprendre à mieux rédiger les textes qu'on leur confie dans leur travail quotidien. A cet égard, elles ont dans l'ensemble émis une critique: «Le programme est trop technique, trop théorique.»

Ces données en main, M. Bernard Andrès, responsable du certificat et directeur du module d'études littéraires, a envisagé des modifications répondant aux besoins des étudiants. «J'y ai mis les trois quarts de mes énergies depuis quelques temps. Et le Conseil du programme du certificat, qui en a fait autant, vient d'adopter le programme modifié.»

Il ne s'agit pas, précise M. Andrès, d'une refonte globale. «Les objectifs restent inchangés. Les modifications apportées sont d'ordre instrumental». Ainsi, le bloc de quatre cours de base demeure obligatoire, mais les cours seront plus «pratiques» comme le souhaitent les étudiants.

D'autre part — et cela est important — le programme permettra aux étudiants, grâce aux cours complémentaires, de se spécialiser. Quatre cheminements seront possibles: en littérature (de création); en traduction (anglais-français); en sciences humaines et communications; en sciences administratives et techniques.

M. Andrès croit que le programme modifié, outre la clientèle actuelle, intéressera les professionnels, industriels, contremaîtres, cadres, confrontés à la langue écrite comme moyen de communication. «Le certificat sera alors davantage ouvert à la collectivité.»

Le responsable du programme de certificat en français écrit voudrait par ailleurs susciter l'intérêt des étudiants d'autres modules «qui pourraient trouver ici, ponctuellement, des instruments de perfectionnement qui n'existent pas ailleurs.» M. Andrès, toutefois, ne souhaite pas tripler sa clientèle trop rapidement. «Je préfère la voir grandir tout naturellement.» Ceci ne l'empêche pas de s'intéresser à la promotion du programme. «Sur ce plan, note-t-il, la coordonnatrice de la famille des Lettres, Marcelle Hardy, a fait depuis l'an dernier un travail très efficace.»

Le programme de certificat en français écrit qui avait été lancé en douce il y a deux ans et n'avait pas connu un succès foudroyant, semble aujourd'hui être bien en selle. M. Andrès explique que c'est en grande partie dû aux efforts de M. André Vanasse, précédent responsable, et à l'aide toute particulière du professeur Jean Courbon maintenant attaché presqu'en permanence au certificat.

H.S.

M. Bernard Andrès

L'information TV passée à la loupe

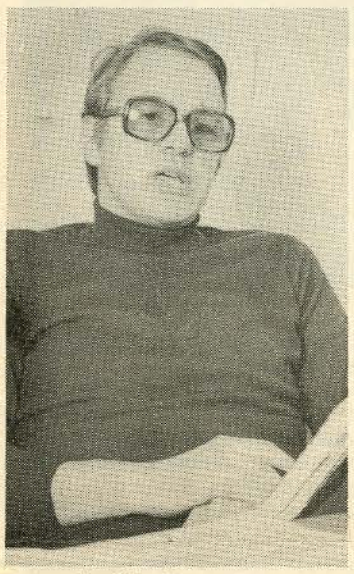

M. Alain Borgognon

M. Alain Borgognon, étudiant de maîtrise en sociologie, consacre actuellement le plus clair de son temps, en dehors de son métier de journaliste, à une recherche sur «l'information aux télévisions publiques et privées de quatre stations opérant à Montréal», les canaux 2, 6, 10 et 12.

Par déformation personnelle peut-être, par souci de vulgarisation aussi, c'est dans l'esprit d'une enquête à caractère journalistique qu'il a abordé ce travail. «Je n'apporte rien d'inédit, explique-t-il. Je compile la documentation existante sur le sujet avec l'oeil critique de quelqu'un qui a l'expérience du milieu.» La source principale de documentation: le CRTC où l'on retrouve bon nombre d'études effectuées par des universitaires de Laval, de l'U. de M., de York, etc.

M. Borgognon analyse les informations d'ordre politique, économique et social transmises à la population par l'intermédiaire de ces stations, anglophones ou francophones, du secteur privé aussi bien que du secteur public.

Quant au problème de déterminer où logent les attitudes les plus critiques face aux pouvoirs établis, André Borgognon en voit d'ores et déjà la difficulté: «Même si je classe les textes par sujet, par durée, par période, je ne pourrai jamais faire état du ton employé ni de la qualité de l'image. C'est une grande limite, car ce sont là deux éléments d'importance pour l'information télévisée.»

En cours de route, le chercheur-enquêteur découvre d'intéressantes données. Par exemple, qu'au mois de mai 77, sur un total de 418 informations, 18 seulement ont été transmises parallèlement par les 4 postes. Même les deux réseaux de Radio-Canada semblent très rarement présenter les mêmes nouvelles. Clivage linguistique? «Pas forcément, reprend M. Borgognon. Le 6 n'a pas la même surface à couvrir que le 2, ne s'adresse pas à la même clientèle, est plus autonome que la télévision française face à la presse écrite et surtout, est très nourri d'images et de textes en provenance des Etats-Unis.»

En plus de faire l'étude comparative des bulletins d'information, pour mieux saisir les différences d'une station à l'autre, M. Borgognon se penche également sur les mécanismes de sélection et de rédaction de l'information, impliquant le contrôle exercé sur les responsables de l'information et sur les journalistes. A ce chapitre, il lui faut regarder de près le rôle des syndicats dans la liberté de choix et d'exécution des employés.

M. Borgognon songe enfin à insérer dans sa recherche des données sur ce que deviennent les journalistes, une fois sortis de la boîte à images. Il appert, dit-il, que la plupart se transforment en attachés de presse ou... en professeurs d'université.

D.N.

Le dida: de la parole à l'écriture

Tout comme le chinois, le dida est une langue à tons. Deux mots qui se prononcent de la même manière changent donc de signification selon le ton de voix utilisé. MM. André Dugas et Jonathan Kaye, professeurs au département de linguistique, ont amorcé en septembre une recherche sur cette langue parlée par quelque 100 000 personnes de la Côte d'Ivoire.

Pourquoi ce choix? «Le dida n'a aucune tradition écrite, explique M. Kaye, et n'a jamais été étudié dans le passé. Pour comprendre quelles sont les propriétés universelles des langues, les linguistes doivent disposer d'un échantillon de travaux le plus large possible. Or, à l'UQAM, aucune autre recherche ne porte sur les langues à tons.»

L'équipe qu'il anime se propose de comprendre la structure linguistique du dida. Depuis septembre, elle a déjà trouvé certaines règles phonétiques, morphologiques et un peu de syntaxe s'y rapportant. Deux autres personnes collaborent à cette étude: Mme Hilda Koopman, professeur à l'Université d'Amsterdam et chercheur invité par le département; M. Doua Blé Siméon, étudiant de Côte d'Ivoire qui complète à l'UQAM un bacc. spécialisé en linguistique.

Celui-ci joue le rôle d'informateur dans cette recherche. Il répond aux questions que lui posent les chercheurs, à raison de trois demi-journées de travail par semaine. «Au terme de cette

André Dugas

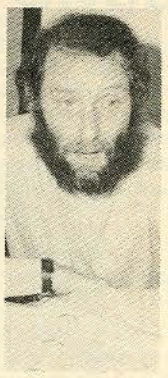

Jonathan Kaye

«les didistes associés»

démarche, déclare M. Dugas, nous souhaitons être en mesure de proposer aux autorités concernées, par l'intermédiaire de Doua Blé Siméon, un système d'écriture de la langue.»

Il précise n'avoir aucune visée religieuse ou politique: «Par conséquent, nous mettons ces documents à la disposition de ceux qui en ont besoin par pur esprit de coopération internationale.»

MM. Dugas et Kaye profitent de cette recherche pour apprendre eux-mêmes le dida, un peu comme on étudie toute langue seconde. Car ils entendent effectuer en Côte d'Ivoire un stage d'été afin d'y vérifier les connaissances ainsi acquises.

A plus long terme, cette initiative recèle un double intérêt: il y a à l'Université une cinquantaine de langues africaines véhiculées par des étudiants étrangers; éventuellement, ils pourraient être intéressés à étudier leur propre langue plutôt que celles des anciens colonisateurs. Par ailleurs, cela donnerait aux étudiants québécois l'occasion de travailler sur des langues bien différentes du français.

M. Jonathan Kaye a récemment répondu à une invitation de l'Université d'Illinois pour y présenter les résultats préliminaires de ses travaux. A l'issue de cette rencontre, un projet semblable a été lancé par un groupe de chercheurs de cette institution. Depuis, un bulletin de liaison hebdomadaire circule entre ces deux équipes, baptisé avec une pointe d'humour la D.I.D.A. (Délégation internationale des didistes associés).

C.G.

Enseigner le langage des objets anciens

Nouveau venu au rang des professeurs permanents de l'UQAM, l'ethno-historien Michel Lessard associera, en temps et lieu, les travaux de recherche des étudiants à ses productions filmiques. Par ailleurs, celles-ci sont régulièrement utilisées dans les cours sur le patrimoine québécois qu'il donne au département d'histoire de l'art.

Les cinémas Outremont (Montréal), Cartier (Québec) et Festival (Sherbrooke) présentaient la semaine dernière trois épisodes de la série «Un pays, un goût, une manière» dont il est le concepteur-scénariste et co-réalisateur. Au total, 39 documentaires d'une demi-heure produits pour Radio-Canada, en collaboration avec les cinéastes François Brault (maître-d'oeuvre) et Fernand Dansereau. Ce projet est en cours depuis 1976 et tire à sa fin: 26 films sont déjà terminés. Sous le thème «Le langage des objets anciens», les récentes ciné-causeries portaient sur «Le bois de chauffage», «La récolte de la sève» et «Les façons de sucre du pays».

Michel Lessard insiste sur l'envergure didactique de ces productions: elles ont été avant tout conçues comme des outils pédagogiques destinés à l'enseignement. «Notre approche ethnohistorique est d'une grande rigueur. Les meilleurs spécialistes ont été consultés pour chacun des sujets abordés. Nous avons voulu marier l'hypothèse et la certitude pour créer un document didactique qui ne vieillira pas.» Car à son avis, l'universitaire, outre son métier de chercheur, a un rôle important à jouer dans le domaine des communications.

Pour ramasser sur film la technologie et le savoir des gens d'ici, inspirés de leur vie quotidienne et des objets usuels traditionnels, l'équipe de Michel Lessard a tourné aux quatre coins du Québec. «Car, dit-il, l'identité culturelle des Québécois se retrouve dans tous ces objets fonctionnels et décoratifs que nos pères ont créé et fabriqué au fil des ans.» Ainsi, nos ancêtres ont dû «apprendre le bois» et «apprendre le feu» pour combattre et vaincre les rigueurs de l'hiver. Ils ont inventé différentes techniques pour le bûcher, le couper, le fendre, le sortir de la forêt. Ils ont découvert les vertus propres à chaque essence de bois.

A noter que M. Lessard oeuvre présentement sur d'autres projets: il terminera sous peu un film de deux heures et demie sur Paul Provencher, réalisé avec le cinéaste Jean-Claude Labrecque pour «Les Beaux-Dimanches». Avec François Brault, il prépare une série de 13 films d'une demi-heure consacrée au patrimoine religieux, pour Radio-Canada et l'O.N.F. Enfin, il projette une émission d'une heure sur Edmond J. Massicotte à l'occasion du 50e anniversaire de sa mort, production qui sera réalisée en collaboration avec M. Labrecque. Cette démarche sera suivie d'une exposition à la Galerie UQAM au mois d'avril, consacrée à cet illustrateur populaire de la fin du XIXe siècle.

Rappelons que Michel Lessard est co-auteur de livres sur l'expression culturelle traditionnelle des Québécois: «Encyclopédie des antiquités du Québec», «Encyclopédie de la maison québécoise», «La maison traditionnelle» et «L'art traditionnel au Québec.»

C.G.

Quelques participants au débat: de gauche à droite, M. Jean-Guy Lagüe, M. Guy Bourgeault, M. Fernand Séguin, Mmes Donna Mergler et Hélène David.

«La science au service de qui?» Le débat est lancé

Bien qu'il ait été entouré de plusieurs invités, tous plus ou moins des «délinquants» du milieu de la recherche au Québec comme l'indiquait un intervenant, c'est à M. Fernand Séguin que la plupart des questions ont été adressées lors du débat-hommage «La science pour qui?» tenu le 8 novembre dernier. C'est à lui également que les quelque 500 participants ont réservé, en toute fin de soirée, une chaleureuse ovation.

Avec sa longue habitude des communications simples et percutantes, M. Séguin livra à l'auditoire son cheminement face à la science, depuis les années 40 où le travail scientifique était une sorte de sacerdoce avec sa confrérie, sa liturgie, son orthodoxie jusqu'à sa vision actuelle des choses.

«Ma première impression — qui ne s'est guère atténuée avec le temps — avoue le récipiendaire du prix Kalinga, a été que la science servait d'abord ceux qui la faisaient et ensuite l'establishment scientifique dont l'orthodoxie s'accomodait assez mal de la mouvance. J'ai compris par la suite que la science servait les forces économiques et favorisait la permanence des systèmes, quels qu'ils soient.»

M. Séguin croit qu'il faut établir ici un projet de société qui dictera le choix de priorités. «Il faudra, précise-t-il, privilégier les formes de connaissances scientifiques qui nous renseignent sur nous-mêmes et sur notre milieu: sciences biologiques, bio-médicales, sciences humaines.»

Désolé par le peu d'intérêt qu'accorde le système politique actuel à l'enseignement des sciences, M. Séguin s'étonne: «Un tout jeune enfant est capable d'extraire des racines carrées mais ignore tout à fait comment fonctionnent son coeur, son foie, son cerveau!»

Afin que la science devienne un véritable outil de liberté et d'autonomie pour les citoyens, M. Séguin note l'extrême importance de la diffusion et de la vulgarisation scientifique. C'est en connaissance de cause qu'il parle de ces tâches dans lesquelles il excelle au Québec depuis plus de 30 ans et qui contribuent largement, à son avis, à ce que la science soit, au bout du compte, au service d'une révolution culturelle.

Bien qu'il n'ait ressemblé en rien à un débat contradictoire, le panel donnait la parole à huit autres invités provenant surtout des milieux universitaires, syndicaux ou populaires.

Les intervenants ont tour à tour dénoncé l'université qui propose un modèle d'appréhension des connaissances loin de la réalité et qui pourtant s'arroge le pouvoir de statuer sur le vrai et le faux, le rationnel et l'irrationnel (Michel Pichette); proposé le «détournement des ressources» de l'université jusqu'aux utilisateurs puisqu'actuellement les universitaires maintiennent les collectivités dans la dépendance scientifique (Jean-Guy Lagüe); suggéré de ne pas trop compter sur les universités pour transformer les rapports science-population mais de multiplier plutôt les pôles non-universitaires de définition des besoins des usagers (Camille Limoge).

Du côté syndical, les porte-parole ont appuyé sur la nécessaire confrontation des connaissances théoriques des chercheurs avec la pratique des travailleurs (Donna Mergler); sur les préoccupations des travailleurs concernant l'organisation scientifique du travail et la santé-sécurité envisagées sous l'angle collectif (Normand Caron); sur le fait que la science ne peut, du même coup, être au service du capital et des opprimés, qu'il s'agisse des travailleurs, des minorités ethniques ou des femmes (Hélène David).

S'exprimant avec plus de nuance: «On ne peut pas dire qu'à Montréal, la science soit tout à fait cachée et n'ait aucun impact sur l'information.» Jean-Claude Leclerc a toutefois exprimé l'avis qu'il faudrait mettre en branle des processus subversifs très forts pour renverser les modèles actuels dans ce domaine.

Dans une vigoureuse conclusion, Marcel Pépin est venu rappeler une autre dimension de la question du soir: «l'honteuse domination de la quasi-totalité des pays du Tiers-Monde par la science des pays occidentaux.»

Denise Neveu

Le président de l'U.Q. ... suite de la page 1

versitaires ne s'applique donc pas du tout aux constituantes. Aussi, les besoins étant constatés, les fonctionnaires du ministère de l'Education ne s'opposent pas à réévaluer le cas de la Phase II, à l'UQAM. Par conséquent, **le dossier n'est pas fermé.»**

Dans la prochaine négociation, M. Boulet voit le rôle du Siège social comme étant celui d'un catalyseur, parfois d'un animateur, mais non pas d'un maître d'oeuvre: «...Essayer d'être un élément permettant l'échange et l'interaction entre les différentes constituantes. Comme je l'ai dit aux exécutifs du SPUQ, du SCCUQ et du SEUQAM, il est évident qu'en matière de clauses monétaires, avant de s'entendre autour d'une table, il importe de se mettre d'accord avec les sources disponibles, ce qui implique des échanges de vues beaucoup plus poussés. Au chapitre des clauses normatives, on attachera une importance particulière à la personnalité propre de chacune des constituantes.»

Dans quelques instants, le président de l'Université repartira pour Québec avec un bagage d'impressions recueillies, de témoignages, de souvenirs de rencontres et de lieux visités. Au bout de ce bref mais épuisant séjour, quelle image rapporte-t-il de l'Université du Québec à Montréal? «Celle d'une institution où s'est installée une forme de dialogue d'une vérité et d'une qualité remarquables. Une université, où, à tous les niveaux, du rectorat aux syndicats, des professeurs aux étudiants, ainsi qu'à tous les paliers des services, on a réussi à établir des modes de communications très simples, très clairs. Cette démarche à la base est d'une richesse incalculable.

«Mon passage à l'UQAM m'a donné un aperçu plus concret, plus complet, plus global, plus profond de la qualité des enseignements. Historien, je connaissais déjà la haute tenue des travaux en histoire. J'ai pu me rendre compte de l'excellence d'un certain nombre d'équipes. Je pense au CERSE, au CRESALA, aux sciences administratives, aux sciences politiques, pour n'en mentionner que quelques-unes.» M. Boulet se déclare heureusement étonné de l'esprit de créativité manifesté dans la quête de solutions aux besoins exprimés: «Des moyens nouveaux, des réponses neuves d'universitaires au coeur des démarches.» Il cite en exemple les services à la collectivité.

Livrant quelques réflexions personnelles sur le Réseau, M. Boulet rappelle que l'Université du Québec est un ensemble qui n'a de sens que s'il permet des démarches concrètes et efficaces d'enseignement et de recherche: «Essayons de vivre le Réseau. Il n'existe que par et pour les constituantes, chacune se dotant d'une spécificité dans un environnement distinct, et le Siège social étant un instrument pour aider l'une et l'autre à atteindre ses fins propres.»

Pour le président, formé aux disciplines de l'histoire et ancien professeur, est-il incroyable qu'un jour, l'UQAM se scinde du grand arbre Réseau, comme une pomme mûre qui tombe de l'arbre, comme l'Université Laval à Montréal est devenue l'Université de Montréal? «C'est possible, ça ne me scandaliserait pas du tout. La suite des événements le dira. Je fais quant à moi la gageure du Réseau, de sa valeur, de sa réussite.»

Claire Gauthier
Claude Asselin

Paul Piché: «Chanter pour parler au monde»

Dans une salle de cours remplie à pleine capacité, Paul Piché, invité par le module d'animation et de recherche culturelle, s'est fait interroger non pas sur son activité créatrice proprement dite mais sur les contradictions que pose à un chansonnier engagé le fait de devenir, de plus en plus, une valeur marchande.

Ajoutant au public des manifestations de rue, fêtes populaires et cafés du coin celui des grands médias que sont la radio, la télévision, le disque et les grandes salles de la province, Paul Piché rejoint de plus en plus de monde. Les étudiants ont voulu savoir si cette montée de popularité et cette utilisation des rouages du système n'allaient pas altérer la pureté du chansonnier et la force d'impact de son message.

Admettant tout de suite que sa carrière actuelle l'amène à changer son niveau de vie et son implication politique quotidienne: «quand je suis en tournée, je ne peux quand même pas être aussi souvent au comptoir alimentaire de mon quartier», Paul Piché a la certitude qu'on ne change pas en devenant populaire:» Tout dépend du but qu'on a en partant. Moi, mon but, c'est l'égalité et la justice. Chanter pour moi est fondamental. Et comme j'ai toujours été impliqué politiquement, j'intègre cette dimension à l'autre. Je chante donc pour faire avancer des causes politiques.»

Répondant à certains intervenants, Paul Piché croit qu'il lui faut utiliser les contradictions du système capitaliste pour «parler au monde» et qu'il est possible, tout en gagnant sa croûte, de dire ce que l'on a à dire.

Paul Piché

«La chanson est une manière du coeur, dit-il; la musique, un plaisir. J'espère avoir le courage de faire autre chose si je vois que ce que je fais ne donne rien. Pour le moment, c'est mon chemin.»

D.N.

Pour les étudiants empêtrés dans les rouages...

Ce n'est sûrement pas dans le personnel du Bureau d'orientation et d'information scolaire et professionnel qu'il faudrait sabrer: seules trois personnes — deux employés permanents et un contractuel — se partagent des tâches qui, chaque session, vont en augmentant.

Cet automne, sans délaisser les services habituellement rendus, et que la collectivité connaît certainement (l'almanach 78-79 les décrit bien et le bulletin quotidien des SAE en parle périodiquement), le bureau d'orientation ajoute, à ses activités de groupe, des rencontres avec les étudiants dans chacun des pavillons, par secteur ou par famille. M. Gaétan Destrempes, responsable du service, a confié le planning de ces rencontres à une conseillère en information scolaire et professionnelle, Johanne Vachon, toute nouvelle diplômée de l'UQAM.

Ces jours derniers, Mlle Vachon était installée en plein hall du pavillon des sciences, entourée d'un tas de documents, d'annuaires et de guides. Les étudiants, en passant, s'arrêtaient; les uns par curiosité, les autres pour vraiment s'informer. De quoi? De tout... «C'est étonnant, dit-elle, combien les étudiants connaissent mal les rouages de l'institution qu'ils fréquentent. Quand il s'agit de changer de programmes, d'obtenir des équivalences, de s'inscrire à telle ou telle activité, ou de respecter un échéancier, à quelle porte frapper?, qui voir?, quel dépliant consulter?. Peu le savent.»

En organisant ces rencontres, le bureau d'orientation ne veut pas se substituer aux instances pédagogiques et aux services déja existants. «Nous travaillons dans un esprit de complémentarité et, dans toute la mesure du possible, en association étroite avec les intéressés, explique M. Destrempes. Par exemple, le service de placement des SAE et notre bureau collaborent régulièrement et sans problèmes de juridiction!»

Johanne Vachon, conseillère en information scolaire et professionnelle: demandez-moi n'importe quoi, ou presque!

En plus des rencontres avec les étudiants dans les pavillons, le service d'orientation se met à la disposition de groupes extérieurs formés de gens désireux de se renseigner sur les voies à prendre pour réintégrer les bancs de l'Université. On a depuis septembre rencontré une dizaine de groupes (adultes de 35 ans et plus, femmes au foyer, handicapés). De ce côté, il y aurait beaucoup plus à faire, souligne-t-on au service. Mais à quand les renforts?

H.S.